

# Quimperlé

## Terre Océane

Stratégie 2019-2021  
et plan d'actions 2019  
Assemblée Générale 4 avril 2019



# Plan de stratégie 2019-2021

La création de l'Office de Tourisme intercommunal a été impulsée par la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé. L'Office de Tourisme du Pays de Quimperlé dit Quimperlé Terre Océane est devenu opérationnel le 1<sup>er</sup> Janvier 2013.

Après une phase de structuration de l'Office de Tourisme et de son appropriation par les acteurs économiques du territoire, les actions de l'Office de Tourisme s'articuleront selon 4 axes au cours des 3 années à venir. L'enjeu majeur est de faire connaître notre destination et faire venir les touristes et excursionnistes sur notre territoire.

## **AXE 1 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET PROMOUVOIR LA DESTINATION QUIMPERLÉ TERRE OCÉANE**

Chantier 1 : développer le site internet

Chantier 2 : renforcer la présence de l'OT sur les réseaux sociaux

Chantier 3 : développer la présence de QTO dans les outils numériques de tiers

Chantier 4 : participer à des actions de communication

Chantier 5 : accueillir la presse et les influenceurs

Chantier 6 : renouveler la photothèque et créer une vidéothèque

Chantier 7 : faire émerger l'atout géographique du territoire

Chantier 8 : contribuer à la valorisation des temps forts du territoire

Chantier 9 : coordonner un événement sur la randonnée

## **AXE 2 : PROMOUVOIR L'OFFRE TOURISTIQUE ET VENDRE LA DESTINATION**

Chantier 10 : développer la vente de produits et services packagés

Chantier 11 : mettre en place un outil de vente en ligne

Chantier 12 : développer la boutique

## **AXE 3 : OPTIMISER L'ORGANISATION TOURISTIQUE**

Chantier 13 : viser l'excellence en matière d'accueil des publics

Chantier 14 : objectif label Famille

Chantier 15 : optimiser le fonctionnement des bureaux d'accueil

Chantier 16 : accueillir hors-les-murs

Chantier 17 : créer des temps d'échanges et rencontres entre les prestataires

Chantier 18 : accompagner les partenaires dans les évolutions numériques et réglementaires

Chantier 19 : engager une réflexion avec les unions commerciales

## **AXE 4 : L'OFFICE DE TOURISME ET SES PARTENAIRES**

Chantier 20 : mettre en œuvre la convention d'objectifs

Chantier 21 : valoriser les outils touristiques de Quimperlé Communauté

Chantier 22 : contribuer à la coopération entre les 2 agglomérations Quimperlé Communauté et Lorient Agglomération

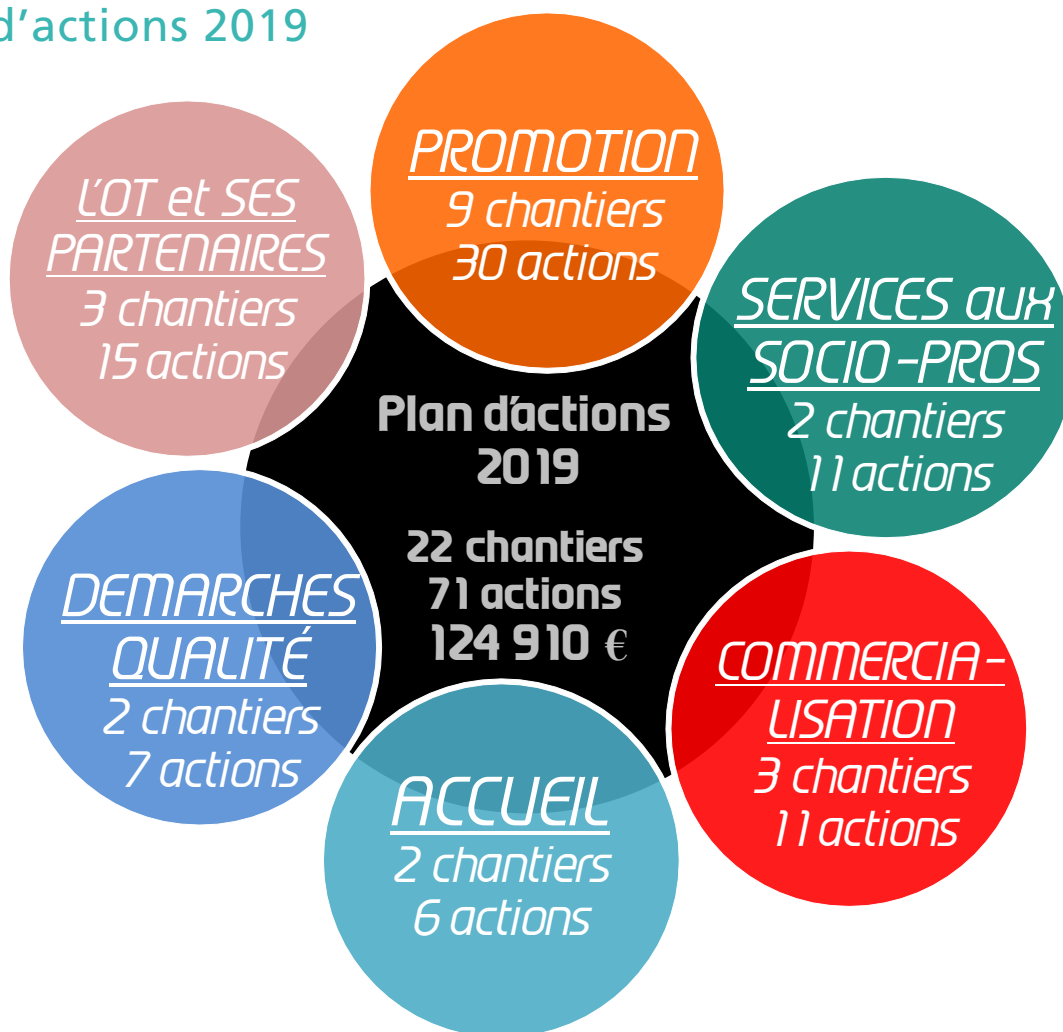
Chantier 23 : participer aux travaux des autres partenaires institutionnels

### **POINTS FORTS DE NOTRE TERRITOIRE :**

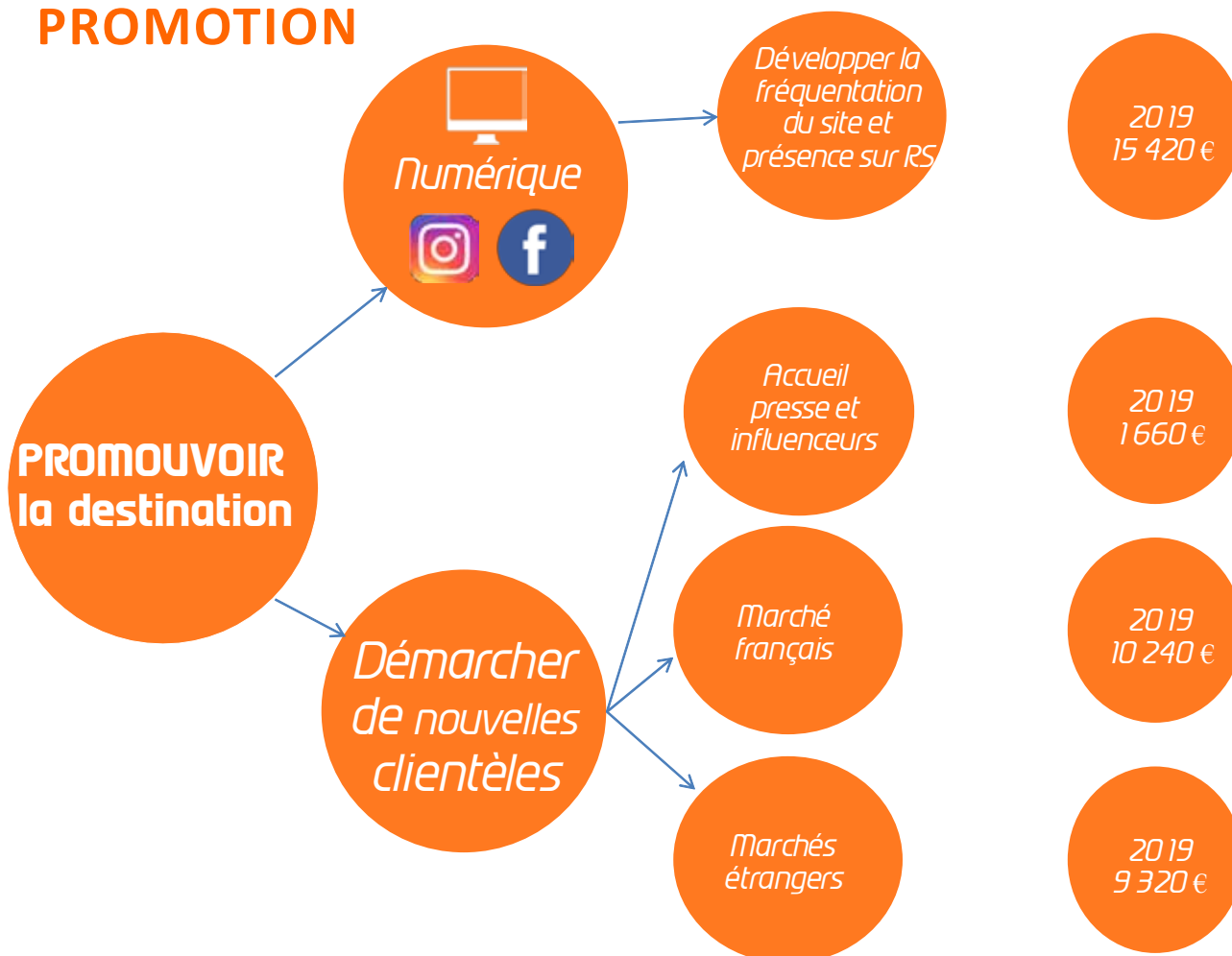
- Quimperlé, Ville Historique
- Randonnées et loisirs de plein air
- Littoral aux multiples visages : plages, activités nautiques de tous niveaux, paysages remarquables
- Gastronomie : Ostréiculture avec l'huître plate La Bélon, produits du terroir (andouille, crêpes, cidre etc.)
- Préservation des paysages : Les ports et les rias, les sites naturels comme les Roches du Diable et la vallée de l'Ellé (site Natura 2000) et les espaces du Conservatoire du littoral (Clohars-Carnoët, l'Abbaye de Saint-Maurice, la Presqu'île de Merrien, Brigneau)
- Métiers d'art : les peintres et notamment Gauguin et l'École de Pont-Aven au Pouldu, artisans et créateurs d'art
- Et l'offre culturelle, festive et patrimoniale du territoire.

Ces points seront les bases de notre communication pour renforcer notre notoriété.

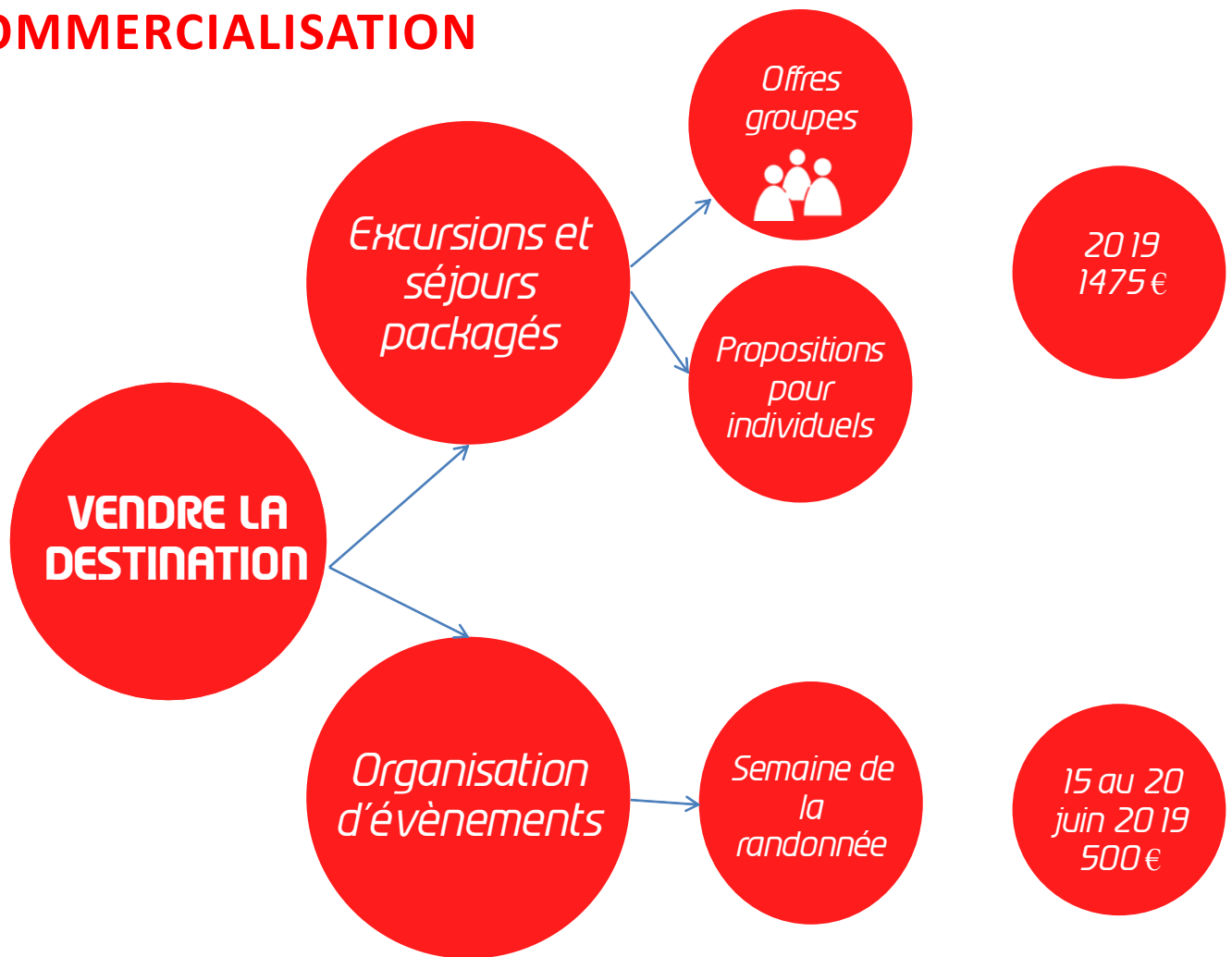
## Le plan d'actions 2019



## PROMOTION



# COMMERCIALISATION



# ACCUEIL

